**Modalités de candidature :**

1. DOSSIER A RETOURNER par la poste avec les pièces jointes à :

Mme Laurence PAGNIER

INSA – Secrétariat des Masters Recherche

20, avenue des Buttes de Coësmes – CS 70839 –

35708 RENNES cedex 7

1. PERIODE DE RECEPTION DES DOSSIERS en M2 :

ATTENTION : tenir compte des délais d'acheminement du courrier. En cas de déclaration inexacte ou de dossier incomplet, votre demande ou votre inscription sera systématiquement rejetée.

1. Capacité d’accueil : 12 étudiants par validation des acquis
2. Sélection et critères :

* Examen sur dossier et entretien éventuel.
* Liste des pièces obligatoires :

Formulaire de candidature

Diplômes, Relevés de notes complets bac + licence + M1

CV

Lettre de motivation présentant le projet professionnel et le choix du parcours « Statistique et Risque en Ingénierie »

Attestation du niveau de langue française le cas échéant

1. Critères généraux d’appréciation de la candidature

Attention : la candidature sera appréciée au regard des informations et pièces recueillies dans le dossier :

* la nature des études suivies, le niveau pédagogique du candidat et les compétences acquises ;
* les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure
* l’adéquation du projet professionnel à la formation visée
* la motivation personnelle du candidat

**Pièces à fournir pour le dossier d'inscription en Master**

* Extrait d'acte de naissance (pour les étudiants étrangers : traduction légalisée)
* 1 photo d'identité
* Copie des diplômes (traduction légalisée pour les étrangers)
* Assurance responsabilité civile couvrant toute l'année universitaire, obligatoire pour les stages en entreprises.

**Si vous êtes assuré social en France :**  
>> Photocopie de l’attestation papier jointe à votre carte vitale personnelle

**Si vous êtes ayant droit d’un parent ou d’un conjoint (en France) :**   
>> Photocopie de l’attestation papier jointe à la carte du parent ou conjoint dont vous dépendez.

**Si vous êtes étudiant en provenance de l’étranger** (moins de 28 ans) :   
>> Vous devez remplir l'imprimé d’immatriculation à la sécurité sociale étudiante à votre arrivée et fournir une copie du passeport, du visa « étudiant » et/ou de la carte de séjour étudiante

**Si vous êtes étudiant inscrit dans un autre établissement** ou ayant validé la 4e année d’un cycle ingénieur :   
>> Certificat de scolarité de l’établissement et Attestation de validation de la 4e année du cycle ingénieur

NB : Les élèves-ingénieurs inscrits en 5e année à l’INSA Rennes n’ont pas à joindre les copies de diplômes ni l’extrait d’acte de naissance.